



Lille, le 26 avril 2017

Depuis quelques années, les états cherchent à apporter des réponses efficaces au développement exponentiel des criminalités transnationale et internationale, en empruntant notamment deux voies: un durcissement très net de la réponse pénale, particulièrement visible dans le cadre de la lutte contre le terrorisme; un exercice en commun de leurs compétences répressives, voire un transfert partiel de ces compétences à des juridictions et mécanismes internationaux.

Le Centre de Recherche Droits et Perspectives du Droit (CRDP, EA n°4487) de l'Université de Lille organise, du [ ] à [ ], à Lille,

[ ], intitulé «La souveraineté pénale de l'Etat au XXIème siècle», qui sera consacré à l'exercice souverain du droit de punir.

Avec l'évolution des relations et de la criminalité internationales, le droit de punir que l'Etat exerce à l'égard des infractions commises sur son territoire, et celles commises par ses ressortissants à l'étranger, s'est transformé.

18 au 20 mai 2017  
 Faculté des sciences juridiques,  
 politiques et sociales de  
 l'Université de Lille  
 1, place Déliot à Lille  
 Amphithéâtre Cassin  
 Métro ligne 2 arrêt Porte de Douai

Mme Agnès Pakosz  
 T +33 (0)3 20 90 75 62  
 agnes.pakosz@univ-lille2.fr

Inscriptions en ligne jusqu'au 7 mai:  
<http://sfdi2017.univ-lille2.fr/>

Pr Muriel Ubéda-Saillard  
 T +33 (0)6 15 20 66 29  
 muriel.saillard@univ-lille2.fr

Stéphanie Piquet  
 Coordinatrice des relations presse  
 pour l'Université de Lille  
 T +33 (0)3 20 96 43 35  
 stephanie.piquet@univ-lille2.fr

Vincent Voisin  
 Chargé de communication et de  
 médiation scientifique  
 Université de Lille - droit et santé  
 T +33 (0)3 20 96 52 66  
 vincent.voisin@univ-lille2.fr



Cette question sera au centre du colloque qui réunira des [ ] :

- Mireille Delmas-Marty, Professeur émérite au Collège de France, membre de l'Institut de France;
- Theodor Meron, Président du Mécanisme pour les Tribunaux pénaux internationaux;
- Paola Gaeta, Professeur à l'Institut des hautes études internationales et de développement de Genève;
- Bruno Cotte, ancien juge de la Cour pénale internationale, membre de l'Institut de France.

Né du regroupement des quatre équipes juridiques labellisées de la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de l'Université de Lille, le Centre de Recherche Droits et Perspectives du Droit (CRDP, EA n°4487, Université de Lille) constitue une équipe d'accueil unique avec un projet scientifique innovant, fondée sur une démarche méthodologique volontariste : l'interdisciplinarité autour de quatre axes fédérateurs.

Le centre répond à trois ambitions :

- assurer la visibilité de la recherche juridique en regroupant quatre équipes labellisées intervenant dans le champ du droit ;
- développer une approche scientifique commune aux juristes, c'est-à-dire dépassant les clivages disciplinaires ou thématiques classiques ;
- promouvoir une démarche transversale par l'agrégation au laboratoire et au projet de collègues du secteur santé.

site internet: <http://crdp.univ-lille2.fr>